

CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS
DE LA SARTHE

74, av. du Général de Gaulle
72000 LE MANS
TÉL. 02 43 23 25 80
FAX 02 43 28 48 87

sarthe@72.medecin.fr

**3^{ème} RENOUELEMENT PAR MOITIE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
XXXXX DE L'ORDRE DES MEDECINS**

ELECTIONS DU 11/02/2018

L'assemblée générale des électeurs et des électrices inscrits au Tableau du Conseil départemental de la Sarthe s'est réunies le 11/02/2018 au siège du Conseil situé 74 Avenue du Général de Gaulle 72000 LE MANS pour procéder au 3^{ème} renouvellement par moitié du Conseil départemental.

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article D. 4132-1 du code de la santé publique relatif à la composition des Conseils départementaux et au IV de l'article 12 du décret n° 2017-1418 du 29 septembre 2017 portant adaptation du régime électoral des ordres des professions de santé, sont à élire :

**4 binômes de membres titulaires et 4 binômes de membres suppléants pour le
renouvellement de la moitié du Conseil sortante en 2018**

Le Président du Conseil départemental a ouvert la séance à 11 heures et invité l'assemblée générale à élire le bureau chargé du dépouillement, constitué d'un Président et de deux assesseurs.

Ont été désignés :

- Président du bureau de vote : Docteur Frédéric JOLY
- Assesseurs : Docteur Laurent TEIL
Docteur Michel BEZAULT

Le Président du bureau de vote a prononcé l'ouverture du scrutin à 9 heures pour les médecins désirant participer au vote et qui n'auraient pas déjà voté par correspondance.

Le scrutin ayant été clôturé à 11 heures, il a été procédé au dépouillement.

L'urne scellée contenant les votes par correspondance a été remise au bureau de vote qui a constaté que les scellés apposés sur l'urne le 18/12/2017 n'ont pas été brisés.

Pour les votes par correspondance, le bureau de vote a vérifié que les enveloppes portaient la signature manuscrite des votants.

Ils ont constaté qu'il y avait X enveloppes anonymes.

Ils ont annexé au procès-verbal les bulletins de vote blancs ou déclarés nuls, les enveloppes non signées et les enveloppes anonymes.

Moitié sortante :

Conseillers titulaires sortants :

Docteur COLLET Jackie, Vice-Président
Docteur VERRET Jean-Michel, Vice-Président
Docteur ALEMANY Jean-Michel, Secrétaire général
Docteur CHAILLOU Marc,
Docteur DACHARY Jean-Maurice,
Docteur GIRARD Serge,
Docteur JEANNESSON Pascal,
Docteur LEFEBVRE Éric,
Docteur VOOG Éric.

Conseillers suppléants sortants :

Docteur DENIEZ Thierry,
Docteur DERNIS Henri-Pierre,
Docteur AGIN Michel,
Docteur WECK Claudine,
Docteur HUGUES Françoise,
Docteur LEGRAND Serge.
Docteur DEVAUD Bertrand

Nombre d'inscrits : 1704

Nombre de votants : 568

Nombre de bulletins nuls : 14

Nombre de bulletins blancs : 1

Ont obtenu :

Binômes	Nombre de voix	Résultats
<ul style="list-style-type: none">• Dr D. RENAUD• Dr JM. ALEMANY	362 voix	Elus Titulaires
<ul style="list-style-type: none">• Dr S. LEGER• Dr M. CHAILLOU	357 voix	Elus Titulaires
<ul style="list-style-type: none">• Dr J. COLLET• Dr MT CHEVE	328 voix	Elus Titulaires
<ul style="list-style-type: none">• Dr J. GUELFF• Dr B. DEVAUD	311 voix	Elus Titulaires
<ul style="list-style-type: none">• Dr JF. XIBERRAS• Dr A. DENIZET	274voix	Elus Suppléants
<ul style="list-style-type: none">• Dr L. JUHEL-VOOG• Dr E. VOOG	267 voix	Elus Suppléants
<ul style="list-style-type: none">• Dr C. FOUGERAY-HUSTAIX• Dr M. AGIN	201 voix	Elus Suppléants

Il résulte du classement par ordre selon le nombre de voix obtenues que :

Sont élus titulaires, sortants en 2024 :

- Binôme Docteurs Donatienne RENAUD / Jean Michel. ALEMANY
- Binôme Docteurs Sophie. LEGER /Marc. CHAILLOU
- Binôme Docteurs Jackie COLLET / Marie-Thérèse CHEVE
- Binôme Docteurs Jessica GUELFF / Bertrand DEVAUD

Sont élus suppléants, sortants en 2024 :

Binôme Docteurs Jean François XIBERRAS/ Aurélie DENIZET

- Binôme Docteurs Dr Laurence JUHEL-VOOG / Éric VOOG
- Binôme Docteurs Corinne FOUGERAY-HUSTAIX / Michel AGIN

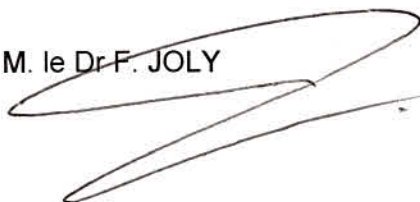
Après avoir proclamé les résultats, le Président du bureau de vote a demandé si l'un des membres présents avait des observations à formuler.

Personne ne s'étant prononcé, la séance a été levée à 13 heures.

Signatures :


- Président :

M. le Dr F. JOLY



- Assesseurs :

M. le Dr L. TEIL



M. le Dr M. BEZAULT



TAMPON DE L'ORDRE

